

Pour mettre en commun
nos savoirs, nos idées,
nos valeurs.

Pour agir ici,
maintenant,
ensemble.

L'estafette de TourneRêve
N°9 - Automne 2019



L'estafette



Éditorial

Un dimanche de fin août dans le parc des Bastions : quel plaisir de se balader entre les stands de Festi'terroir, visiter des producteurs, goûter à leurs produits, s'informer sur leurs modes de production, faire connaissance et partager ces valeurs avec les principaux acteurs de cette agriculture, les paysannes et paysans.

Mais comment ne pas penser qu'à des dizaines de milliers de kilomètres de là, des milliers d'incendies détruisent un des plus importants poumons d'oxygène de la terre et de l'humanité, la forêt amazonienne.

Je n'ai pas la prétention de tirer des parallèles entre ces deux événements, mais quelques points me tiennent à cœur.

Sur nos terres genevoises comme sur l'immensité de l'Amazonie, ce sont des milliers de paysannes et paysans qui s'engagent pour produire une nourriture de qualité. Pour ce faire ils-elles se battent quotidiennement pour préserver la qualité de la terre, par ici, par exemple, en empêchant une utilisation massive des pesticides, par là-bas, en empêchant, parfois au prix de leurs vies, la déforestation et l'expulsion des communautés indigènes de leurs terres.

Ici comme là-bas les paysannes et paysans se regroupent, s'organisent, se syndicalisent, luttent ensemble, en brandissant un principe universel : la terre est un bien commun, au service de la population toute entière.

Ce qui se passe en Amazonie n'est pas le fruit du hasard ou du seul changement climatique (il y est pour quelque chose quand même!), mais le résultat d'une politique néo-libérale, où la déforestation de milliers d'hectares et l'expulsion des populations autochtones, sont uniquement au service des multinationales de l'agro-alimentaire, prêtes à investir ces terres pour des nouvelles cultures intensives à la sauce OGN, uniquement pour augmenter leurs profits.

Plus que jamais il est nécessaire de nous solidariser avec ces paysannes et paysans, l'Amazonie c'est l'affaire de tous et donc la nôtre aussi.

Florio Togni
Tourne-Rêveur

Entre paysans, du Brésil à la Suisse

Manoel Missias Bezerra, délégué représentant du Mouvement des Sans Terre au Brésil, est venu visiter la Suisse suite à un programme d'échange organisé par E-Changer et Uniterre.

Après son arrivée, nous avons traversé le centre ville de Genève où nous avons aperçu quelques institutions internationales phares de la ville comme l'ONU et l'OMC. Mais le séjour s'est principalement déroulé à la campagne. Nous avons traversé les villages pour aller à la rencontre de personnes de tout âge actives dans le domaine de production ou de transformation agricole.

Nous avons visité plusieurs fermes membres d'Uniterre et faisant parti du réseau TourneRêve. Nous avons pu observer plusieurs métiers et savoir-faire comme la fabrication de fromage de chèvre et de vache, la reproduction de semences, la production de céréales en agroforesterie et non-labour, des fruits et légumes bio en vente directe, le processus de transition bio chez un vigneron-encaveur, une brasserie et distillerie artisanale, l'installation de petits moulins locaux, l'auto-fabrication d'outils agricoles. Cela a permis de présenter des alternatives mises en place pour faire face au modèle agro-industriel dominant. Un profond échange de pratiques et d'expériences s'est développé grâce à l'accueil de ces structures paysannes, ainsi qu'aux personnes bénévoles dédiées à l'organisation de cet échange et surtout au travail de plusieurs interprètes.

Un soir nous avons rencontré des jeunes paysan.ne.s dans une fête villageoise pour le 1er août. Ils ont une quarantaine d'animaux mais n'ont pas de terre. Ils demandent chaque année au paysan.ne.s voisin.e.s si ielss peuvent venir récolter les foin au pied de leur vergers ou bien dans les zones de compensation écologique. Avec un petit sourire, Manoel leur suggère d'occuper des terres. « Oui il faudrait », répondent-ils, « Mais les terres qui nous entourent appartiennent, à lui, à elle... » Disent-elles en montrant du doigt leurs voisin.e.s de table fêtant le 1er août. « Ce sont des petits paysans, nous ne pouvons pas nous permettre d'occuper leur outil de travail. » Au Brésil le contexte est différent, une personne

peut détenir jusqu'à 20'000 hectares et les terres occupées par le MST sont des terres improductives ou qui ne remplissent pas leur « fonction sociale ».

Nous avons pris le temps, en marge des sorties, de le questionner sur le Mouvement des sans terre.

Est-ce que tu peux présenter le MST ? Qu'est-ce qu'il représente humainement et matériellement ?

Le MST est le Mouvement des travailleurs et des travailleuses sans terre. C'est un mouvement qui s'est créé en 1984 au Brésil pour coordonner les luttes isolées des personnes qui n'ont pas de terre pour travailler et pour vivre. Le mouvement représente 350'000 familles qui ont conquis des terres et 90'000 familles qui luttent encore actuellement pour obtenir les droits de rester. On estime que les terres conquises par le MST représentent 1 million d'hectares. Les trois objectifs principaux sont : la lutte pour la terre, la lutte pour la réforme agraire et la lutte pour la transformation sociale, le socialisme.

La structure organisatrice est non-hiérarchique et fonctionne selon un principe que nous appelons démocratie « ascendante et descendante ». Toutes les discussions sont amorcées par la base sociale du MST, dans les campements et les fermes, qui sont ensuite discutées au niveau national pour redescendre auprès des communautés. La direction nationale est composée de deux représentant.e.s de chaque région, un homme et une femme.

Quel est ton rôle dans l'organisation ?

Tout d'abord je suis fils d'une famille de paysan.ne.s sans terre. Je me suis retrouvé sur une occupation de terre à l'âge de 12 ans en 1992 avec 140 autres familles. Nous avons reçu le droit de rester après 3 ans de lutte et à partir de là nous sommes entré.e.s dans la base sociale du MST. J'ai ensuite occupé des postes dans la direction politique du mouvement, d'abord dans les districts, puis dans les régions et

Entre paysans, du Brésil à la Suisse

L'estafette de TourneRêve
N°9 - Automne 2019



finale-ment au sein de l'État de Siarra où je coordonne toute la production et la distribution des coopératives MST. Au sein du MST, il existe 11 secteurs autres que le secteur de production, comme par exemple les secteurs de la santé, de l'éducation, des occupations de terres, etc.

Quels sont les procédures que vous utilisez pour les occupations ?

Nous occupons les terres improductives et qui ne remplissent pas leur fonction sociale. Les militant.e.s du MST se déplacent dans les régions pour faire des réunions avec les familles. Ils évaluent ensemble lesquels sont les plus nécessaires ou disponibles pour une occupation. Ils analysent si les personnes sont physiquement capables d'affronter ce qui va arriver en face.

Pour l'occupation, les familles doivent prendre de quoi se construire des baraquements, des équipements, des outils de

travail et de la nourriture pour 2-3 jours. Toutes les occupations se font pendant la nuit. Les familles savent quand elles vont occuper mais ne connaissent pas le lieu, pour des raisons de sécurité. Les lieux peuvent être des fois très loin et occasionner des grands déplacements.

L'objectif est d'occuper. A partir de là les familles font confiance aux militantes du MST, même si elles les ont vu pour 2 ou 3 réunions, c'est suffisant.

Le temps d'occupation peut varier en fonction de l'intérêt que représente la terre pour le gouvernement ou les investisseurs. Les perspectives pour les 4 prochaines années s'annoncent difficiles pour les 90'000 familles actuellement en occupation avec l'arrivée du gouvernement de Bolsonaro.

Quelle relation avez-vous avec la propriété privée ?

Le MST est contre le titre individuel et la propriété privée. Nous considérons la

terre comme un bien pour les générations futures. Les familles ont la propriété pour cultiver et pour vivre mais n'ont pas le droit de la vendre. Sur les campements, chaque famille possède ses machines, et si le travail est fait en collectivité, les machines sont elles aussi collectives. C'est une sorte de semi-collectivité.

La terre doit sortir des mains des propriétaires pour revenir au service des personnes qui la travaillent.

Coline Choquet
Membre du collectif Terre-Libre

Comprendre les impacts de l'accord de libre-échange entre l'UE/l'AELE et le Mercosur

L'UE a signé fin juin un accord de libre-échange avec les plus gros pays d'Amérique latine. La Suisse, dans le cadre de l'AELE, vient de finaliser les négociations pour un accord similaire. Cet accord est très critiqué par les agriculteurs et la société civile.



Zone de déforestation au Brésil.

Signature du traité de libre-échange par la Commission européenne

Le 28 juin 2019, après 20 ans d'après négociations, la Commission européenne a signé l'accord de libre-échange avec le Mercosur, l'alliance commerciale des quatre plus grosses économies d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay). Pour pouvoir entrer en vigueur, ce traité doit encore être ratifié par chacun des États membres, puis par le Parlement européen. Les 4 pays sud-américains doivent aussi le ratifier.

Cet accord vise à faciliter les échanges commerciaux entre les deux continents, en éliminant d'ici 10 ans la quasi-totalité des droits de douane appliqués sur les exportations. Pour l'aspect agriculture, l'UE a accepté un quota annuel d'importation de 99 000 tonnes de viande bovine, 100 000 tonnes de volailles et 180 000 tonnes de sucre d'Amérique du Sud. En retour, l'UE aura un accès facilité de ses entreprises aux marchés publics du Mercosur et une protection de ses indications géographiques protégées.

Les regroupements paysans, les ONG et certains partis politiques font actuellement monter la pression au niveau des États européens afin d'empêcher une ratification de ce traité.

C'est par exemple le cas de la Coordination Européenne de Via Campesina (ECVC) qui dénonce la signature de cet accord détruisant le modèle d'agriculture durable des petits et des moyens agriculteurs, la souveraineté alimentaire ainsi que des modèles alimentaires sains et durables.

En Amérique latine, les syndicats, les ONG et les mouvements sociaux et intellectuels s'y opposent également.

Et en Suisse?

La Suisse, dans le cadre de l'AELE (Association européenne de libre-échange), vient de finaliser les négociations, commencées en 2017, pour un accord similaire. Cet accord ne devrait être signé qu'en novembre, voire au début de l'année 2020, avant d'être soumis au Conseil Fédéral. Il pourrait faciliter l'exportation de produits pharmaceutiques, de machines et de services de l'industrie helvétique vers un marché de 260 millions de consommateurs. Les quatre pays d'Amérique du Sud pourraient augmenter leurs ventes de viande en Suisse.

Quels sont les problèmes de cet accord?

1. Les exportations de viande

Le problème principal est lié aux conditions facilitées d'exportation de viande (bovine et volaille) produite dans des pays comme le Brésil, où les antibiotiques et les produits

phytosanitaires sont utilisés, alors qu'une grande partie est interdite en Europe. Les éleveurs européens et suisses craignent une invasion du marché et une concurrence déloyale. Au niveau des consommateurs, la question de la traçabilité des viandes sud-américaines dans des produits préparés se pose.

2. Un accord incohérent avec la protection du climat

Enfin, cet accord entre en total contradiction avec l'Accord de Paris et la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans, adoptée en 2018.

La pression sur la forêt amazonienne, due notamment à l'élevage de bovin et à la culture de soja risque de s'accroître avec l'augmentation des exportations des produits agricoles vers le continent européen.

L'adoption de cet accord risque cependant de prendre des années, tant au niveau européen qu'en Amérique latine, en raison des processus politiques de ratification. Une pression continue de la société civile pourrait donc corriger le tir.

Laureline Magnin
Tourne-Rêveuse

À voir !

Un film réalisé par Nino Jacusso,
sorti en mars 2019.

Pendant que nous prenons soin de développer à notre niveau une économie locale, sociale et solidaire en créant des liens entre les producteurs-trices, transformateurs-trices, artisan-nes, consommateurs-trices d'autres le pensent aussi à un niveau plus global en faisant le pari d'un commerce équitable où leur plus grande richesse n'est pas le profit.

A travers ce film, Fair Traders, suivez le portrait de 3 entrepreneurs en quête d'une autre manière de penser et qui décident de changer radicalement leur mode de vie. D'une agence de marketing à la production de vêtement zéro déchet ou d'une formation de pédagogue à la reprise d'une ferme bio, ils décident de voir si ce n'est pas possible de pouvoir faire autrement. Le réalisateur suisse Nino Jacusso nous sert un film engagé en mettant en avant leur travail et leur philosophie. Pour connaître les prochaines projections du film, voir sur <https://www.movies.ch/fr/film/fairtraders/>

Caroline Jeanneret, paysanne

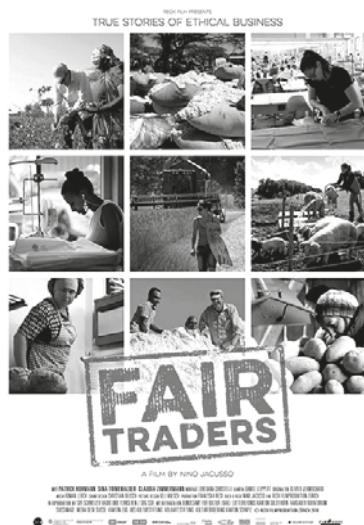


Image : <https://www.cineman.ch/fr/film/2018/FairTraders/>

À lire !

«L'Etivaz, le génie fromager», Camille Andres, Heidi.News

Dans cette revue, une journaliste rencontre des exploitants du premier fromage AOP de Suisse: L'Etivaz.

Camille Andres, journaliste pour Heidi.news, est allée à la rencontre des producteurs du fromage de L'Etivaz dans le Pays-d'Enhaut. Dans son reportage intitulé «L'Etivaz, le génie fromager» (La Revue des Explorations, N° 1), elle témoigne des secrets de leur réussite mais aussi de leurs défis et doutes.

L'Etivaz est un fromage à pâte dure, fabriqué uniquement au feu de bois dans des exploitations d'estivage, de mai à octobre, dans les préalpes vaudoises. En 2000, L'Etivaz est devenu le premier produit suisse, autre que le vin, à obtenir une Appellation d'origine protégée (AOP).

A l'instar de TourneRêve, cette AOP provient d'une volonté des producteurs de contrôler les filières et de s'assurer une rémunération correcte. L'histoire remonte dans les années 80, où l'Association des producteurs de fromage de L'Etivaz vendent leur production à la Fédération Laitière du Léman (FLL), alors basée à Lausanne. La FLL contrôle la filière: rachat des fromages du Pays-d'Enhaut, affinage en cave et commercialisation. En 1983, des quotas de production sont attribués à chaque producteur. Résultat: une surproduction et un bradage des fromages pour liquider les stocks. Les exploitants du Pays d'Enhaut se sentent humiliés. Jacques Henchoz, jeune paysan qui deviendra «M. Etivaz», comprend alors que l'apparition récente des quotas signifie la fin du soutien étatique au marché du lait. Il convainc alors les 63 producteurs membres de transformer l'association en coopérative, en vue de faciliter l'obtention de futurs investissements. La FLL, devenue alors l'Union laitière vaudoise (ULV), ne soutient pas la démarche des paysans rebelles et refuse de leur attribuer les financements habituels. Un crédit leur est finalement accordé par Crédit Suisse.

Pour se faire connaître, la petite coopérative doit innover: premier fromage à pâte dur bio en 1988, vente directe sur les



Image : Heidi.News

marchés par les familles des producteurs au début des années 90 et promotion dans des magazines américains branchés. Puis, le comité de la coopérative s'intéresse de près aux règlements des AOP (Appellation d'origine protégée) européennes, comme celles de l'Abondance ou du Beaufort en France. Il attend que l'ordonnance sur les AOP et les IGP (Indication Géographique Protégée) soit acceptée en Suisse, ce qui sera le cas en 1997, pour être le premier à l'obtenir en tant que producteurs de fromage. Et en 1999, L'Etivaz obtient l'AOP, après un long chemin semé d'embûches. Cette appellation permet de protéger le fromage de la concurrence mais surtout d'assurer aux exploitants un revenu correcte, sachant que le prix du lait d'industrie est actuellement entre 50 et 60 centimes le litre, soit plus bas que le coût de production.

La Revue imprimée «L'Etivaz, le génie fromager» peut être commandée en ligne: www.heidi.news/shop

Laureline Magnin
Tourne-Rêveuse

Le nid déménage !

Le Nid, Une épicerie qui revisite le commerce de proximité !

Le déménagement est imminent, situé actuellement au Sentier des Saule 3, l'épicerie se déplace un tout petit peu plus loin au Chemin du 23-août 1 et vous attend le 28 septembre pour sa fête d'inauguration.

De 60 à 300m² : belle promotion et joli défi pour notre coopérative qui déménage déjà, un an et demi après son ouverture. L'épicerie participative reste à la Jonction et quitte le bâtiment temporaire des Saules pour rejoindre l'immeuble de la Codha dans l'écoquartier.

Avec ses quelques 500 foyers de coopérateurices qui sont appelés à contribuer à hauteur de deux heures par mois à son fonctionnement – caisse, stocks, livraisons, événements, etc. – Le NID propose

une marge la plus transparente et juste possible.

Le NID se doit actuellement de grandir... avec le nouveau loyer, il va falloir en vendre des carottes ! Plus sérieusement, nous estimons à environ 1200 le nombre de foyers membres pour notre rythme de croisière, avec des apports en trésorerie pour assurer le coup (parts sociales, prêt bancaire, ligne de crédit en Léman électronique).

Mais jusqu'à quand, et où ? Il nous semble

primordial de ne pas reproduire les erreurs de coopératives historiques : un concept économique qui marche, des succursales, et petit à petit... on déconnecte le Conseil d'administration du reste des coopérateurices. Le NID se voit comme l'épicerie d'un quartier, qui constitue l'échelle privilégiée pour l'appropriation citoyenne des enjeux environnementaux et sociaux actuels. Afin de permettre l'essaimage du concept, nous travaillons parallèlement à l'accompagnement d'autres projets similaires dans la région.

Je perçois ces coopératives alimentaires participatives comme un troisième étape d'une agriculture paysanne, sociale et solidaire, après la création des ACP avec Cocagne en 1978 et de groupements de producteurices comme TourneRêve en 2003. Une large gamme de produits est disponible dans les quartiers, et les mangeur-euse-s peuvent choisir ce qu'ils souhaitent consommer sur le moment – potentiellement en sus d'un panier de légumes. La vision d'ensemble des flux de l'épicerie permet parallèlement de contractualiser la production avec les producteurices, et ainsi garantir une visibilité et une sécurité globales. Ces lieux devraient donc à terme opérer en tant que plateformes de distribution alimentaire du quartier, faisant le lien entre les paysan-ne-s et les transformateurices d'un côté, et les habitant-e-s, restaurants, et institutions de l'autre.

Longue vie à nos épiceries et supermarchés participatifs !

Antonin Calderon, Co-fondateur &
membre du CA

Fête d'inauguration prévue le 28 septembre dès 10h30 toute la journée et le soir.



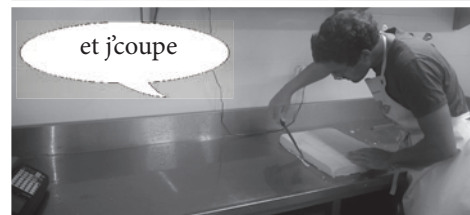
Photo : aperçu de l'intérieur du Nid à la Jonction.

Les romans photos de l'estafette

L'estafette de TourneRêve
N°9 - Automne 2019



... à la découverte de la fabrication artisanale du Tofu TourneRêve à la ferme du Monniati avec Gregoire et Quentin.



...l'avez vous choisi dans votre panier ? Retrouvez le Tofu de la ferme du Monniati aux prochaines distributions TourneRêve. Peux-être même une occasion de rencontrer les producteurs ? A tout bientôt.



Les ventes de viande de la Ferme Jaquet

- jeudi 26 septembre entre 16 h et 19 h au marché de Meinier
 - vendredi 27 septembre entre 16 h et 18 h30 à la ferme Jaquet
 - samedi 28 septembre entre 10 h et 12h à la ferme Jaquet
- Plus de renseignements sur le site www.ferme-jaquet.ch

Fête d'inauguration du Nid le 28 septembre dès 10h30 au Chemin du 23-août 1.



Samedi 5 octobre de 10h à 23h Un quartier dans les Vergers

Portes ouvertes et fête du quartier des Vergers à Meyrin. Expérience pionnière qui veut redonner place à l'alimentation comme vecteur de liens sociaux à travers ses paysans, ses artisans et la participation citoyenne. Plus d'infos sur www.lesvergers-meyrin.ch



Photo : www.lesvergers-meyrin.ch

Samedi 5 octobre à 10h Semis citoyen

Semis citoyen, Meyrin, Quartier des vergers, en face de la «Mini-Fève» (6 ch des Arpenteurs). Bienvenue à toutes et à tous.

Samedi 26 octobre Fête à la ferme de la Touvière

La biennale de la courge et du Rébétiko. Soirée décalée et farfelue. Groupe de musique Rébétiko, repas, buvette et animations !



Plus de détails à venir : www.touviere.ch et réseaux sociaux.

Dimanche 27 octobre de 10h à 13h

Ensachage des oignons

Les producteurs d'oignons vous invitent à venir participer à l'ensachage des oignons. Bienvenue à toutes et à tous, tout âge confondu! Lieu: Ferme des Verpillères, 137 ch des Princes, 1244 Choulex.

Annoncez si possible votre venue par mail (contact@tournereve.ch) ou sms au 078 842 83 50.

Samedi 23 novembre Petite journée portes ouvertes au Domaine de Miolan

Mini Caves ouvertes au Domaine de Miolan, chez Bertrand Favre à Choulex.



Impressum

L'Affaire TourneRêve,
137 ch. des Princes
1244 Choulex
077 417 04 24
www.tournereve.ch

Responsable du journal :
Association Affaire TourneRêve,
contact@tournereve.ch

Imprimerie :
Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI)
10 ch. de la Pallanterie
1252 Meinier